

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
<input style="width: 90%;" type="text"/>	<input style="width: 90%;" type="text"/>	<input style="width: 90%;" type="text"/>
1. Intitulé du projet		
<input style="width: 95%;" type="text" value="Projet pilote d'ombrières agrivoltaïques – Site d'Amance et Menoux (21)"/>		
2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)		
2.1 Personne physique		
Nom	<input style="width: 80%;" type="text"/>	Prénom <input style="width: 80%;" type="text"/>
2.2 Personne morale		
Dénomination ou raison sociale	<input style="width: 95%;" type="text" value="AMANCE PV, SPV en formation"/>	
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	<input style="width: 95%;" type="text" value="Mathieu Debonnet, Président"/>	
RCS / SIRET	<input style="width: 30px;" type="text"/>	Forme juridique <input style="width: 80%;" type="text"/>
Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1		
3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet		
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))	
30. Ouvrages de production d'électricité à partir de l'énergie solaire - Installations sur serres et ombrières d'une puissance égale ou supérieure à 250 kWc	Installations photovoltaïques en ombrières d'une puissance égale à 2700 kWc	
4. Caractéristiques générales du projet		
<b>Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire</b>		
4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition		
<p>La zone d'étude se trouve au nord du département de la Haute-Saône en région Bourgogne-Franche-Comté. Elle se situe à cheval sur les communes d'Amance et de Menoux, au nord du bourg d'Amance, au croisement des RD54 et RD55, au sud du Bois de la Grangeotte et du Bois les Poijets.</p> <p>Le projet comprend : 1 ilot d'ombrières de 30000 m<sup>2</sup> ; 1 poste de livraison et transformation (maximum 3m x 12m et d'une hauteur d'environ 2,5m à 3,6m) sur la pointe sud-ouest du site et 1 citerne au sud-ouest de l'emprise</p> <p>Ces structures seront ancrées au sol via l'intermédiaire de pieux dans le sol. Les tables suivront le soleil d'est en ouest à une altitude comprise entre 5 m et 8,5 m et seront constituées de 10 panneaux consécutifs format portrait.</p>		

#### **4.2 Objectifs du projet**

Il s'agit ici d'un projet innovant d'ombrières agrivoltaïques qui permet de préserver l'activité agricole sur les parcelles pendant toute la durée d'exploitation du site d'ombrières (18 ans) et de sa zone témoin et vise aussi à maintenir voire à améliorer la production agricole à long terme.

En effet, le choix de l'implantation ne perturbera pas le mode de travail de la terre de l'agriculteur, et apportera des services à forte valeur ajoutée, tels que la maîtrise de l'irradiance arrivant au sol, ou la protection des végétaux contre les stress abiotiques (thermique et hydrique) ainsi que d'épisodes climatiques extrêmes et dévastateurs, comme la grêle.

Ce projet d'une puissance de 2700 kWc a une vocation expérimentale et n'occupe qu'une faible emprise sur la parcelle.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

La construction prévoit plusieurs phases :

- La préparation du terrain : mise en sécurité du site, marquage et piquetage, balisage et création de la plateforme et de l'accès au poste de livraison/transformation ;
- Les travaux de pelle pour le creusement des tranchées pour le passage des câbles et l'implantation des fondations. Le linéaire et la largeur des tranchées seront réduits au minimum possible sur l'ensemble du projet ;
- L'installation de la clôture ;
- Le montage de la structure agrivoltaïque : système de support et fixation des panneaux ;
- La pose et la connexion des câbles ;
- L'implantation du bâtiment technique (PTR/PDL) : opération très localisée sur le site. Le bâtiment technique est pré-équipé et pré-câblé en usine (transformateurs et cellules HTA) ;
- L'installation et le paramétrage des composants électriques (onduleurs) ;
- L'installation et le paramétrage du système de surveillance ;
- L'installation, la configuration et la connexion du poste de livraison.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

La phase exploitation où les ombrières sont mises en service et exploitées, entretien compris, s'étend sur une durée minimum de 18 ans.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

un permis de construire selon l'article R421-1 du code de l'urbanisme

un examen au cas par cas au titre de l'article R.122-2 du code de l'environnement et de son annexe (rubriques 41-a)

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Puissance nominale	P = 2 700 kWc
Surface totale projetée des ombrières	Surface projetée = 30 000 m <sup>2</sup>
Emprise au sol (poteaux + poste)	Emprise = 100 m <sup>2</sup>
Hauteur	H = entre 5 et 8,5 m

**4.6 Localisation du projet**

**Adresse et commune(s) d'implantation**

Le site d'implantation est localisé au nord-est de la commune d'Amance et à l'ouest de la commune de Menoux.

Parcelles cadastrales :  
Section ZB Parcelle n°3  
Section ZL Parcelle n°31, 32, 33, 34, 35 et 36

**Coordonnées géographiques<sup>1</sup>**

Long. 0 6 ° 0 4 ' 1 9 " 0 7 7 Lat. 4 7 ° 4 8 ' 3 9 " 1 7 2

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

[Empty text box for project description]

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les deux ZNIEFF les plus proches se situent à 3,7 et 4,1km du site du projet : ZNIEFF1 PRAIRIE DE LA MARCELLE ET BOIS HUMIDE DE REVREUGE ZNIEFF1 BOIS DES BALIÈRES
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'ensemble de l'aire d'étude est considéré comme non caractéristique d'une zone humide au titre de l'arrêté du 24 juin 2008.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les deux sites Natura 2000 les plus proches se situent à 2,7km et 3,7km du site d'implantation du projet.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les ancrages des pieux n'impacteront pas les nappes d'eau souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Des mesures d'évitements géographiques (limitation de l'emprise du projet, balisage du chantier) permettent d'éviter toute incidence sur les enjeux écologiques (notamment liés aux chiroptères et à l'avifaune) identifiés sur le site et à proximité immédiate. Ainsi le projet permet de conserver intégralement les zones arbustives et arborées et les lisières forestières, localisées au nord et à l'est du site d'implantation.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'emprise au sol des ombrières ne représentent cependant que 100m <sup>2</sup> (total des poteaux de la structure et poste de livraison)
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de risques de Transport Matières Dangereuses identifié à proximité du site. Aucun risque lié à des sites SEVESO ou installations classées à proximité du site.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site non concerné ni par l'aléa inondation par débordement de cours d'eau, ni par remontée de nappe. Site concerné par un aléa faible au retrait-gonflement des argiles. Zone de sismicité 3 (modérée) suivant le décret n°2010-1255 du 22 octobre 2010.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase chantier : une augmentation temporaire du trafic localement (au niveau de la RD54 et la RD55) pour la circulation des engins et automobiles en phase chantier et ponctuellement pour l'entretien en phase d'exploitation.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le chantier est susceptible d'être à l'origine d'émissions de bruit liées au trafic généré ainsi qu'aux avertisseurs de recul voire klaxons. Cette nuisance est faible et temporaire.  Pas de bruit notable dans l'environnement sonore préexistant.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les ombrières photovoltaïques ne constituent pas une source notable d'odeurs (phase chantier et exploitation)
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase chantier, les rotations des engins seront optimisés pour réduire les vibrations.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le chantier sera réalisé exclusivement de jour et ne générera pas de nuisance lumineuse. En phase exploitation, aucun éclairage du site n'est prévu.  Aucune source de lumière remarquable à proximité
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le principal impact paysager du projet est lié à la perception relative de l'ombrière agrivoltaïque par rapport à des parcelles agricoles cultivées depuis la D55 principalement. Des haies bocagères seront plantées (essences locales) afin de réduire cet impact visuel.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'usage de la parcelle restera agricole.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

A ce jour, aucun projet existant ou approuvé susceptible d'engendrer des incidences cumulées n'est identifié dans le secteur d'implantation du projet ni à sa proximité immédiate.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Évitement de l'intégralité des zones arborées et arbustives ainsi que les lisières forestières, représentant un enjeu écologique pour les oiseaux et les chauves-souris, au nord et à l'est du site du projet.

- conception : par l'adaptation de l'emprise du projet
- chantier : par le balisage préventif des zones à enjeu et le suivi d'un assistant écologue

Réduction :

- chantier :

Réduction des nuisances sonores et des émissions des engins par une gestion optimisée des circulations et rotations.

Assistance environnementale et/ou maîtrise d'œuvre par un écologue

Limitation de la visibilité en phase exploitation par la plantation de haies bocagères

Préservation des continuités écologiques pour la petite faune

Création de micro-habitats pour la petite faune

Suivi agronomique et suivi écologique

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard des incidences brutes limitées et de l'application de mesures d'évitement et de réduction, il apparaît que les incidences du projet sur l'environnement sont maîtrisées et non notables, en particulier : (1) le milieu physique : en phase conception, le projet intégrera les normes techniques permettant de maîtriser l'aléa faible "argile" et l'aléa modéré sismicité ; (2) le milieu naturel : l'intégralité des zones arborées et arbustives ainsi que les lisières forestières seront préservées (enjeu écologique pour les oiseaux et les chauves-souris).

Pas d'impact visuel significatif grâce à une intégration paysagère.

Le projet peut donc être dispensé d'une évaluation environnementale.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Voir documents annexé "Liste annexes"

### 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

*Vobonne*

le,

*05/11/2020*

Signature



